

PROFIL

L'IUFM de l'académie de Grenoble *

Carte d'identité

Composition

L'Institut universitaire de formation des maîtres de l'académie de Grenoble a son siège à Grenoble et comporte cinq centres répartis sur les cinq départements de l'académie : Bonneville (Haute-Savoie), Chambéry (Savoie), Grenoble (Isère), Privas (Ardèche) et Valence (Drôme).

Les trois centres de Bonneville, Privas et Valence assurent exclusivement la formation de professeur des écoles. Le centre de Chambéry assure aussi quelques filières du second degré. Le centre de Grenoble, quant à lui, propose toutes les formations.

L'IUFM est rattaché aux cinq universités de l'académie : Joseph Fourier - Grenoble I, Pierre Mendès France - Grenoble II, Stendhal - Grenoble III, l'institut national polytechnique de Grenoble et l'université de Savoie.

L'IUFM en chiffres

En 1994-1995, année de référence pour les données chiffrées de l'évaluation, l'IUFM accueillait 2 413 étudiants et professeurs stagiaires, dont :

- 1 457 en première année et 953 en seconde année,
- 987 pour le premier degré et 1 417 pour le second degré.

L'établissement comporte 21 filières correspondant à chacun des concours préparés pour les premier et second degrés :

- CAPE (certificat d'aptitude au professorat des écoles)
- 13 CAPES (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement secondaire)
- 5 CAPET (certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique)
- CAPEPS (certificat d'aptitude professionnel à l'enseignement de l'éducation physique et sportive)
- CPE (conseillers principaux d'éducation)

Les «départements des disciplines»

Pour organiser sa vie pédagogique, l'IUFM de l'académie de Grenoble a choisi de se structurer par discipline sur le modèle universitaire. Il a mis en place des départements des disciplines qui englobent les filières de formation. Il existe actuellement 11 départements des disciplines. Ces départements permettent de rassembler autour d'une discipline ou d'un groupe de disciplines toutes les catégories de formateurs, en poste à l'IUFM ou associés. Selon les cas, les départements fonctionnent plus ou moins bien.

L'évaluation par le CNE a montré la fonction structurante d'une telle organisation mais aussi ses risques :

- favoriser un repli des départements sur eux-mêmes, aux dépens de la formation transversale ;

- privilégier le caractère disciplinaire de la formation, aux dépens de la dimension professionnelle.

Un établissement bien organisé

Une direction forte

L'unité de l'institut est assurée de manière centralisée par l'équipe de direction. Le directeur a entamé son second mandat en 1995. A cette occasion, il a entièrement renouvelé son équipe. L'équipe de direction s'appuie sur des services centraux académiques, placés sous l'autorité du secrétaire général.

Le projet d'établissement a suscité une forte mobilisation en 1994-1995. L'existence de ce document permet désormais plus de délégation au sein de l'institut.

Une gestion solide

L'institut a développé très tôt une gestion informatisée qui constitue un bon outil de pilotage. Les produits G2i (Gestion informatisée des IUFM) qu'il a mis en oeuvre sont maintenant utilisés par une douzaine d'IUFM.

L'IUFM se préoccupe de la gestion des personnels : en particulier il existe une règle du jeu explicite pour la définition du service des enseignants.

En ce qui concerne la politique d'admission des étudiants, l'institut procède à une analyse régulière de ses critères au vu des résultats aux concours. Il prend en compte non seulement les chances de réussite au concours, mais aussi l'aptitude à devenir un bon enseignant.

Une formation réfléchie

Le nouveau plan de formation de l'institut a été bien préparé, très concerté. Il propose de vraies priorités pour une plus grande efficacité de la formation. Le problème reste celui de sa mise en oeuvre et du suivi de son application.

Le développement des technologies de l'information et de la communication est considéré par l'IUFM comme une priorité. Il s'agit d'une de ses originalités. La direction s'y implique fortement et souhaite que ces nouvelles technologies imprègnent l'ensemble des formations.

Des risques de cloisonnement

Une unité à renforcer

Le premier sujet de tension, au sein de l'IUFM, naît du clivage entre une tendance autonomiste des centres et la volonté de la direction de privilégier la dimension académique de l'institut.

L'IUFM est encore fragilisé par les différences entre les centres : celui de Grenoble regroupe à lui seul 70% des effectifs et la quasi-totalité des formations du second degré.

L'institut doit prendre en compte la pluralité des cultures d'établissement et rester vigilant pour consolider son unité.

Une réflexion à poursuivre

Le second sujet de conflit provient de divergences dans la conception de la formation.

Ces divergences portent surtout sur la formation générale. L'IUFM de Grenoble a choisi de l'appuyer sur des disciplines regroupées dans le département des Sciences humaines et sociales. Ces enseignements SHS sont loin de faire l'unanimité au sein de l'institut. Ils rencontrent une résistance de la part de certains formateurs et font l'objet de critiques très vives de la part de nombreux étudiants et stagiaires.

Il est essentiel que le département SHS, qui intervient auprès de tous les étudiants et stagiaires de l'IUFM, développe des collaborations avec les autres départements.

Plus généralement, l'IUFM doit veiller à renforcer la collaboration entre les départements, qui laisse fortement à désirer. Il éviterait ainsi

le cloisonnement disciplinaire et l'insuffisance d'articulation entre les éléments de la formation.

Des partenariats à développer

Dans la mise en oeuvre concrète du plan de formation, on constate une insuffisance de relations entre les formateurs de l'IUFM et leurs partenaires :

- au sein des universités, pour la préparation aux concours ;
- sur le terrain, pour l'articulation entre formation théorique et formation pratique.

Des faiblesses à corriger

- La documentation pose un réel problème : elle est très éclatée et isolée, malgré un début de mise en réseau avec le Centre régional de documentation pédagogique. Les relations avec les bibliothèques universitaires sont presque inexistantes. La documentation ne paraît ni pilotée au niveau de l'institut, ni coordonnée entre les centres. L'IUFM n'a pas pour l'instant de politique documentaire.
- Il est nécessaire que le rectorat mette au point une véritable carte académique des stages pour les professeurs-stagiaires des lycées et collèges. Cela aurait pour effet d'améliorer les conditions de formation et allégerait la charge financière, liée aux frais de déplacement, qui pèse sur l'institut.
- La situation budgétaire est fragile : les réserves de l'établissement sont particulièrement faibles.

Recommandations

L'IUFM de l'académie de Grenoble apparaît comme une institution bien organisée, bien gérée et qui a su maîtriser ou contourner les principaux obstacles pédagogiques ou administratifs susceptibles de troubler sa mise en place

et son développement. S'agissant d'une institution jeune, le Comité n'a pas souhaité s'en tenir à une évaluation statique des forces et des faiblesses. Il a préféré **inviter l'IUFM à s'interroger sur l'optimisation de ses potentialités et sur les axes éventuels de son évolution.**

Les recommandations du CNE portent sur :

1 - l'articulation entre la préparation aux concours et la formation professionnelle, qui sont les deux principaux volets des activités des IUFM et constituent respectivement la dominante de la 1ère année et de la 2ème année.

2 - la préparation aux concours

L'institut présente la préparation aux concours du second degré comme une «coproduction» IUFM-universités : dans ce contexte, il devrait inscrire au nombre de ses priorités la mise en place de collaborations et de réelles complémentarités.

3 - la formation pratique des futurs enseignants

Le Comité s'est interrogé sur le fonctionnement des stages et leur relation avec la formation dispensée à l'IUFM. Il a invité l'institut à mettre en place une véritable coopération entre les enseignants de l'IUFM et les maîtres de stage, et à établir une liaison plus étroite avec les autorités académiques.

4 - les enseignements propres à l'IUFM

L'IUFM devrait endiguer la dérive des départements qui ont tendance à se replier chacun sur lui-même. Cela vaut particulièrement pour le département SHS dont la vocation transversale est la dominante.

Les centres de documentation de l'IUFM devraient être le lieu privilégié d'une réflexion sur la nécessaire structuration des savoirs multiples et éparpillés qui, non maîtrisés, contribueraient à la perte de toute cohérence culturelle.

5 - la recherche

Les IUFM n'étant pas habilités à avoir d'équipe doctorale, il est nécessaire que leurs enseignants-chercheurs soient rattachés à des équipes structurées. Si les instituts veulent prendre l'initiative de conduire une recherche dans un domaine ou une problématique non traités par les équipes universitaires ou des grands organismes, ils doivent nécessairement s'appuyer sur des collaborations avec des universités ou d'autres IUFM.

*

Pour être constamment en mesure de s'adapter aux exigences de la formation des maîtres, l'IUFM de l'académie de Grenoble gagne-

rait à remettre en question ses modes de fonctionnement sur deux points qui paraissent fondamentaux au CNE :

- d'une part, l'établissement de relations structurées avec les futurs employeurs des stagiaires, et en premier lieu avec le recteur et les inspecteurs d'académie des cinq départements dépendant du rectorat de Grenoble. Un retour au concret est nécessaire ;
- d'autre part, le pilotage des départements, auxquels l'institut doit assigner des objectifs communs - les départements n'ayant pas à chercher en eux-mêmes leur propre finalité.

La réponse du Directeur figure dans le rapport d'évaluation du CNE en page 85.

Ce rapport d'évaluation est consultable
sur le site Internet du CNE
<http://www-cne.mesr.fr>

Pour les données chiffrées et leur actualisation,
se reporter au site Internet
de l'IUFM de l'académie de Grenoble :
<http://www-gni.fr/iufm>

Directeur de la publication : André Staropoli / Conception-rédaction : Carole Granié
Edition-diffusion : Francine Sarrazin

43 rue de la Procession 75015 Paris
Service de Documentation : (33) 01-40-65-62-49
Télécopie : (33) 01-40-65-63-94